



Le revenu passif peut avoir une incidence sur votre entreprise

Si votre entreprise gagne un revenu passif de plus de 50 000 \$, vous pourriez avoir à payer plus d'impôt.

Depuis 2019, le revenu passif d'une entreprise peut avoir un impact direct sur le revenu d'entreprise exploitée activement (REEA) admissible au taux d'imposition des petites entreprises.

La nouvelle loi a une incidence sur les entreprises constituées en société dans l'ensemble des provinces et territoires. Vous ne pouvez probablement pas contourner cette loi en utilisant une société de portefeuille.

Si vous gagnez un revenu passif :

- inférieur à 50 000 \$ – la totalité des 500 000 \$ est admissible au taux d'imposition des petites entreprises
- supérieur à 50 000 \$ – chaque dollar additionnel de revenu passif abaisse ces 500 000 \$ de 5 \$
- supérieur à 150 000 \$ – le REEA n'est pas admissible au taux d'imposition des petites entreprises

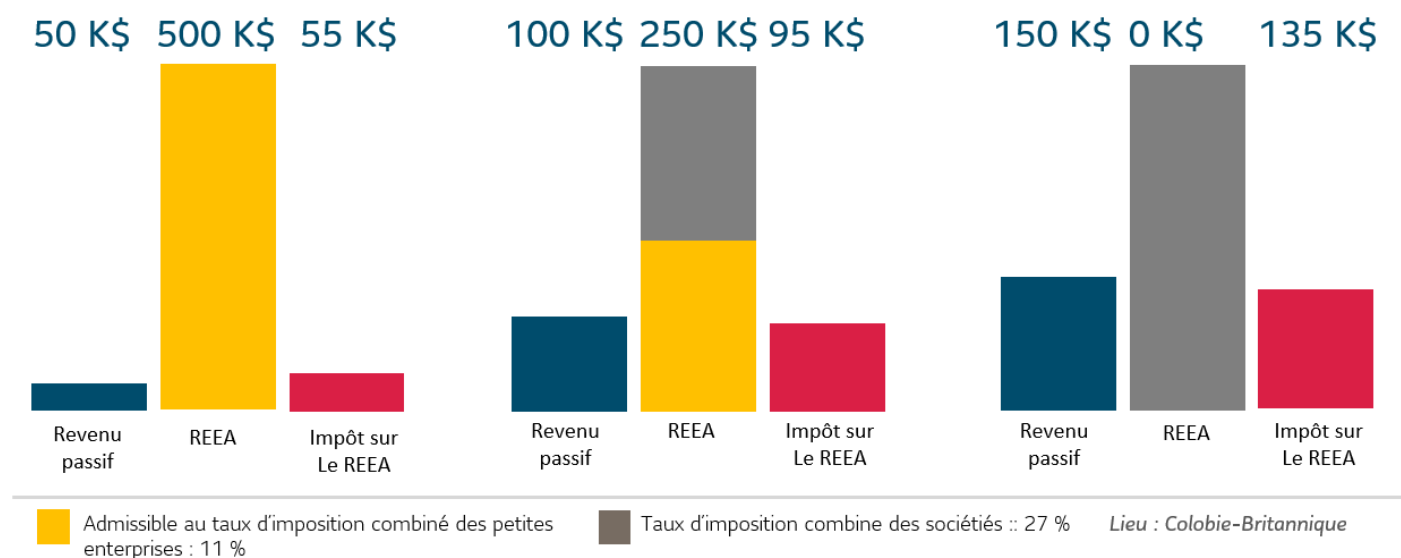
Le **revenu d'entreprise exploitée activement** est généralement le revenu principal et accessoire qu'une société tire d'une source commerciale au Canada.

Le **revenu de placement passif** représente généralement le revenu de la société qui n'est pas directement lié à une source commerciale (gains en capital ou dividendes).

Notre appui. VOTRE CROISSANCE.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

Prenons l'exemple d'une entreprise exploitée activement en Colombie-Britannique qui touche un revenu de 500 000 \$. Voyez comment le revenu de placement passif peut avoir une incidence sur l'impôt qu'elle doit payer.



Vous avez des options.

La valeur de rachat d'une assurance-vie permanente croît à l'abri de l'impôt et elle n'a aucune incidence sur votre revenu passif. L'assurance-vie permanente protège vos actionnaires et assure la poursuite de vos affaires. Profitez de l'occasion pour revoir les contrats d'assurance de votre société et vous assurer qu'ils répondent à ses besoins.

Les renseignements compris dans ce document sont donnés à titre informatif seulement. Personne ne devrait agir sur la foi des exemples ou des renseignements donnés ici sans procéder à un examen approfondi de sa situation juridique et fiscale avec ses propres conseillers professionnels, en tenant compte des données du cas particulier.